

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
DE L'OUTRE-MER,
DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES
ET DE L'IMMIGRATION

Direction générale
de la gendarmerie nationale

**Décision n° 1936 du 9 janvier 2012 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie
de la spécialité « systèmes d'information et de communication »**

NOR : IOCJ1200824S

Le sous-directeur de la gestion du personnel,

Vu le code de la défense;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie;

Vu l'arrêté du 4 août 2010 modifié, relatif à la répartition des sous-officiers de gendarmerie par subdivision d'arme, par branche ou par spécialité et fixant les branches et spécialités au sein desquelles l'avancement intervient de façon distincte;

Vu l'arrêté du 30 décembre 2009 portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'avancement des sous-officiers de gendarmerie de carrière;

Vu la décision n° 118750 du 2 décembre 2011 (NOR : IOCJ1131572S),

Décide:

Article 1^{er}

L'adjudant-chef dont le nom suit est promu au grade de major le 1^{er} février 2012:

Edern, Dominique	Nigend : 107 737	Numéro de livret de solde : 5 173 017
------------------	------------------	---------------------------------------

Article 2

Les adjudants dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant-chef le 1^{er} février 2012:

Genot, Christophe	Nigend : 156 726	Numéro de livret de solde : 8 014 244
Desresmaux, Hervé	Nigend : 127 711	Numéro de livret de solde : 5 279 107

Article 3

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1^{er} février 2012:

Delfosse, Xavier	Nigend : 172 415	Numéro de livret de solde : 8 027 131
Labaste, Lionel	Nigend : 176 664	Numéro de livret de solde : 8 028 850
Le Menez, Laurent	Nigend : 164 968	Numéro de livret de solde : 8 021 565

Article 4

Le gendarme dont le nom suit est promu au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} février 2012:

Commard, Maxime	Nigend : 229 259	Numéro de livret de solde : 8 084 682
-----------------	------------------	---------------------------------------

Fait le 9 janvier 2012.

Le colonel,
sous-directeur de la gestion du personnel,
T. MORTEROL